

C'est voté

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
GARD

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES À LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2026

COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Agir autour de 3 axes



1^{ER}
AXE

Soutenir

2^{ÈME}
AXE

Protéger

3^{ÈME}
AXE

Relier

“ **Le Conseil départemental du Gard intensifie son action au service des habitants et des territoires**

Réuni ce vendredi 20 février en Commission permanente, le Conseil départemental du Gard a adopté une série de décisions illustrant son ambition constante : agir concrètement pour améliorer la qualité de vie, renforcer la solidarité et préparer un avenir durable et attractif pour notre département.



Ces décisions prolongent la dynamique impulsée par le Budget primitif 2026, d'un montant de 1,3 milliard d'euros, voté le 9 janvier dernier. Elles permettent d'individualiser de nouvelles enveloppes financières destinées aux citoyens, aux communes, aux associations et aux territoires gardois : près de 24 M€, dont 21,3 M€ sous forme de subventions.

Malgré un contexte national incertain et les tensions financières qui pèsent sur les Départements, le Conseil départemental du Gard poursuit son engagement : investir, soutenir, innover. Des partenariats structurants avec ceux qui font le Gard – dans les domaines de l'environnement, du logement, de la solidarité sociale et de l'accompagnement des collectivités – traduisent une volonté commune d'avancer ensemble.

Nous le faisons avec un principe constant : chaque euro voté doit être utile, efficace et orienté vers la solidarité, l'équilibre territorial et la préparation de l'avenir.

Grâce à l'énergie collective des élus, des agents et de nos partenaires, nous faisons du Gard un territoire d'action, de cohésion et d'espoir. ”

Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental du Gard renforce son action au service des habitants, de l'environnement et des territoires

Réuni en Commission permanente, le Conseil départemental du Gard a adopté une série de décisions traduisant une ambition constante : **agir concrètement pour améliorer la qualité de vie, renforcer la solidarité territoriale et préparer un avenir durable et attractif.**

Ces décisions s'inscrivent dans la continuité du **Budget primitif (BP) 2026**, voté le 9 janvier dernier, et permettent d'individualiser de nouvelles enveloppes financières au service des citoyens, des communes, des associations et des territoires gardois, **soit près de 24 M€ dont 21,3 M€ en subventions.**



Pont Saint-Nicolas

Le logement social, une des priorités de la solidarité départementale : 1,65 M€ de subventions et des garanties d'emprunt pour l'éclosion de nouveaux projets

Logement social : une forte demande dans le Gard

Dans le Gard, la situation du logement social reste très tendue. Le département est aujourd'hui le **5^e le plus pauvre de France** et la demande est largement supérieure à l'offre : **un logement disponible pour sept demandes.**

En 2025, près de **24 500 ménages** étaient en attente d'un logement social, soit une hausse de presque **8 % en deux ans**. Même si le Gard compte plus de **42 000 logements sociaux**, ceux-ci ne représentent que **12,5 % des résidences principales**, bien en-dessous de l'objectif national fixé entre **20 et 25 %**.

De nouveaux logements dès 2026

Pour répondre à ces besoins, le Conseil départemental agit aux côtés des bailleurs sociaux. Convaincue que l'accès à un logement digne est essentiel pour vivre et travailler dans de bonnes conditions, la collectivité a voté des garanties d'emprunt permettant de lancer plusieurs projets sur l'ensemble du territoire. Grâce à ce soutien, plus de **100 nouveaux logements sociaux pourraient voir le jour en 2026**.

Rénover pour mieux vivre et mieux se chauffer

Le Conseil départemental agit aussi pour améliorer l'existant. Près de **1,4 M€ de subventions** sont mobilisés pour entretenir et rénover le parc de logements sociaux, avec un objectif clair : **lutter contre la précarité énergétique**.

En parallèle **170 000 €** sont attribués à l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) qui intervient en appui des services sociaux et des partenaires institutionnels, en particulier dans le cadre des politiques en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des gardoises et des gardois en difficulté.

Un effort particulier pour les personnes âgées et en situation de handicap

Le Conseil départemental consacre **6,2 M€** au logement des personnes en perte d'autonomie.

L'objectif : permettre à chacun de **vivre chez soi ou dans un cadre adapté**, le plus longtemps possible.

Cela passe par le développement de solutions **d'habitat inclusif et intergénérationnel**, mais aussi par le maintien et la modernisation des **Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics**.

À Nîmes, la résidence autonomie *La Montagnette* bénéficie ainsi de **1,7 M€** pour ses travaux.

À La Grand'Combe, l'EHPAD Maurice-Larguier sera rénové et agrandi grâce à une subvention de **4,5 M€**.



Maison en partage L'Oustalet Vergèze

Agriculture : répondre à l'urgence et préparer l'avenir avec 285 772 € votés

À la veille du Salon International de l'Agriculture, le Conseil départemental réaffirme son soutien aux agriculteurs et aux éleveurs gardois. Dans un contexte de crise agricole persistante, il mobilise une enveloppe financière conséquente destinée aux aides directes et stratégiques, destinées à sécuriser les filières, valoriser le terroir et accompagner les transitions agricoles.

Le Conseil départemental intervient sur trois leviers majeurs :

- Sauvegarder la filière élevage et sécuriser la chaîne de production
- Valoriser le patrimoine gastronomique et renforcer l'agritourisme
- Accompagner les transitions bio, les circuits courts et l'éducation alimentaire

Deux nouveaux Projets alimentaires territoriaux sont également soutenus : celui des Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires, officialisé ce jour, et celui du Gard Rhodanien, renforçant la stratégie alimentaire gardoise labellisée par l'État.

Une stratégie agricole construite autour de quatre piliers :

Le Conseil départemental prône une vision structurée de l'agriculture.

- La souveraineté alimentaire de proximité, en soutenant les abattoirs locaux et les circuits courts : produire dans le Gard, transformer dans le Gard, consommer dans le Gard.
- Des cantines au service des producteurs, grâce à l'Unité de conditionnement de légumes (UCL) et à des marchés publics favorisant l'approvisionnement local.
- L'excellence accessible, via la marque "Le Gard, Militant du Goût", qui porte les filières d'exception du territoire.
- La solidarité territoriale, en accompagnant chaque bassin agricole, des zones cévenoles aux vallées viticoles, sans laisser aucun territoire de côté.

LE GARD AU SIA : UN RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE

À partir du 21 février, le Conseil départemental représentera fièrement le territoire au Salon International de l'Agriculture. Il y valorisera sa marque "Le Gard, Militant du Goût", ses producteurs et l'excellence de ses savoir-faire.

Cette année, le Mas des Agriculteurs accompagne le Conseil départemental sur son stand. Véritable passerelle entre producteurs et consommateurs, le Mas des Agriculteurs propose plus de 7 500 références issues des filières du Gard sur site ou via sa boutique en ligne.



Tourisme : un développement durable et équilibré avec 2,21 M€ votés

Le Conseil départemental confirme son engagement pour un tourisme durable et attractif, en cohérence avec son Schéma départemental du tourisme et des loisirs. Une importante subvention a été allouée à Gard Tourisme pour son fonctionnement et son programme d'actions en 2026, garantissant la mise en valeur du territoire à l'échelle régionale et nationale. Le Conseil départemental soutient également sur 2 ans le Climatographe du Mont-Aigoual, véritable lieu de sensibilisation aux enjeux climatiques, ainsi que plusieurs projets communaux d'aménagement touristique qu'il s'agisse de restaurer un four ancestral, de moderniser des gîtes communaux ou d'aménager des espaces dédiés à l'accueil des visiteurs. Ces investissements contribuent à dynamiser l'économie touristique locale et à renforcer l'attractivité des destinations gardoises.

Plan de transition énergétique

Avec le Plan de transition 2026-2030, le Conseil départemental du Gard franchit un nouveau cap dans son engagement face au changement climatique. Après avoir déjà réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 14 % depuis 2013, la collectivité se fixe un objectif clair et assumé : aller plus loin, plus vite, plus concrètement.

Ce plan opérationnel, structuré autour de 7 axes et 34 actions, vise une baisse supplémentaire de 21 % des émissions d'ici 2030, en agissant sur tous les leviers de l'action départementale : bâtiments, mobilités, achats, alimentation, routes, stockage carbone et mobilisation des agents.

Une ambition à la hauteur des enjeux, qui affirme la volonté du Conseil départemental de conjuguer exemplarité, efficacité et responsabilité au service du territoire et des générations futures.



Centre du Scamandre

Contrats territoriaux : soutenir les communes et l'équité territoriale avec 4,3 M€ votés

Dans le cadre du Pacte territorial pour le Gard, le Conseil départemental poursuit son engagement aux côtés des communes et intercommunalités afin de soutenir des projets structurants.

Cette nouvelle programmation permet de mobiliser plus de **4,3 M€** de subventions d'investissement pour le Crédit départemental d'équipement avec 39 projets communaux, dont plusieurs bénéficiant d'une bonification écologique. Le Conseil départemental accompagne également les aménagements de traversée d'agglomération, à travers des opérations améliorant la sécurité et les déplacements en cœur de bourg.

En complément, une aide a été octroyée à des travaux de gestion des eaux pluviales en traversée d'agglomération, coordonnés avec les projets de voirie.

Ces soutiens financiers, adaptés aux besoins des territoires, confirment le rôle essentiel du Conseil départemental dans l'aménagement local et l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Cuisine centrale à Vauvert

Culture : soutenir la création et l'accès pour tous avec plus de 1,6 M€ votés

À travers le vote de plus de **1,6 M€** de crédits dédiés à la culture, le Conseil départemental du Gard réaffirme son engagement en faveur d'une politique culturelle ambitieuse, solidaire et accessible.

Des aides individualisées sont attribuées au Cratère, scène nationale d'Alès, pour accompagner son fonctionnement, sa programmation artistique et ses actions de médiation culturelle auprès des publics.

Les festivals, vecteurs d'attractivité touristique, de lien social et de dynamisme économique, bénéficient également de cet engagement, avec une attention particulière portée à la diversité des esthétiques, à l'accessibilité des tarifs, à l'irrigation des zones les plus éloignées et aux démarches de développement durable.

Enfin, les projets des collèges, notamment pour le déploiement du dispositif "Artistes au collège" qui vise à renforcer l'accès des jeunes à la création artistique sur l'ensemble du territoire et à les associer pleinement aux démarches de création sont accompagnés.

Sport partout et pour tous : santé, jeunesse et inclusion avec plus d'1 M€ voté

À l'occasion de la Commission permanente consacre un ensemble de soutiens au sport, reconnu comme un levier d'épanouissement, de santé publique et de cohésion territoriale. Plus d'1 M€ est consacré à l'accompagnement des pratiques sportives : aides facilitant l'accès au sport pour tous, soutien aux comités et clubs structurants, appui aux manifestations locales et aux actions éducatives menées auprès des jeunes. Le Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap, vitrine sportive du Gard, bénéficie également d'un soutien important pour son fonctionnement et son investissement. Par ailleurs, des subventions sont attribuées à nos partenaires majeurs : le Comité départemental handisport et le Comité du sport adapté, confirmant une politique sportive résolument inclusive.

Un engagement global pour un Gard solidaire, durable et attractif

Près de 24 M€ individualisés au profit de tous les acteurs gardois

Cette première série d'individualisations de crédits a été votée sur un budget total pour 2026 d'1,3 milliard d'euros.

Les subventions, contributions ou dotations votées lors de cette séance se répartissent selon les 3 objectifs suivants :

OBJECTIF 1 :

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin 13,8 M€

ACCOMPAGNER LES CHOIX DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES

6,36 M€
sur 251,1 M€ votés au BP 2026

MENER UNE POLITIQUE D'INSERTION AU SERVICE DE L'EMPLOI

2,76 M€
sur 199,7 M€ votés au BP 2026

FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ

1,65 M€
sur 12 M€ votés au BP 2026

FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES

2,84 M€
sur 41,3 M€ votés au BP 2026

SOUTENIR LES PARENTS ET LES ENFANTS DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE

133 064 €
sur 105,8 M€ votés au BP 2026

GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

74 500 €
sur 210 000 M€ votés au BP 2026

OBJECTIF 2 :
Protéger notre santé et notre qualité du vie
8,14 M€

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE AGRICULTURE DURABLE
POUR UNE ALIMENTATION DE
QUALITÉ**

198 972 €
sur 680 000 € votés au BP 2026

**CONSTRUIRE UNE DESTINATION
TOURISTIQUE D'EXCEPTION**

2,21 M€
(dont 86 000 € pour promouvoir
la gastronomie et l'agrotourisme)
sur 3 M€ votés au BP 2026

**AGIR POUR LUTTER CONTRE
LES RISQUES**

53 632 €
sur 79,1 M€ votés au BP 2026

**RÉUSSIR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

240 156 €
sur 20,7 M€ votés au BP 2026

**AMÉNAGER LE TERRITOIRE EN
SOUTENANT LES DYNAMIQUES
TERRITORIALES**

2,61 M€
sur 11,4 M€ votés au BP 2026

**FAIRE DU SPORT LA CLÉ DE
L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN**

1,14 M€
sur 5,3 M€ votés au BP 2026

**MILITER POUR LA CULTURE
POUR TOUS**

1,67 M€
sur 5,8 M€ votés au BP 2026

**S'ENGAGER POUR LA SANTÉ
ET LES SOINS PARTOUT
ET POUR TOUS**

9 600 €
sur 1,9 M€ votés au BP 2026

OBJECTIF 3 :
Relier les personnes et les territoires
1,9 M€

**SOUTENIR UNE VIE
ASSOCIATIVE LOCALE**

270 419 €
sur 8,2 M€ votés au BP 2026

**MIEUX CIRCULER
ET SE DÉPLACER**

1,63 M€
sur 40,8 M€ votés au BP 2026



Hôtel du Département
2, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

